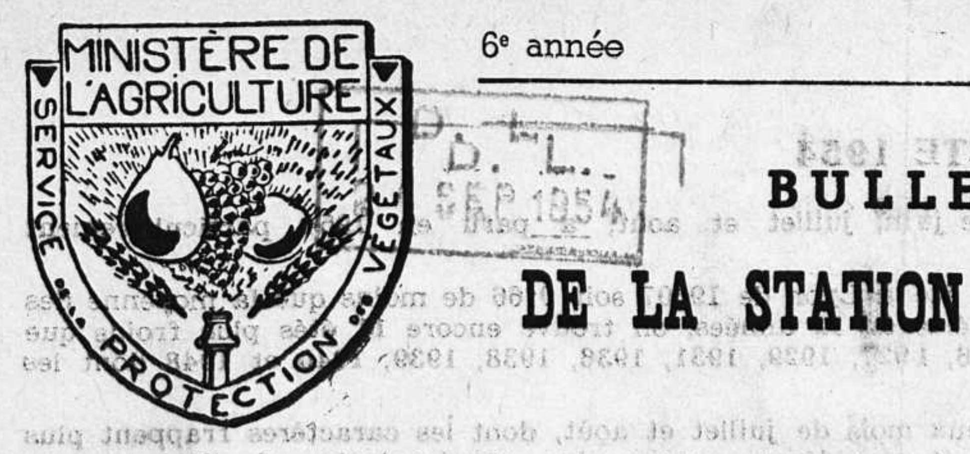


6e année — N° 158 — 22 septembre 1954

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Bimensuel

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

ANTHONOME DU POIRIER :

L'extension de ce ravageur depuis 1952, consécutive à l'abandon progressif des traitements, nécessite à nouveau la **généralisation** du traitement d'automne.

Deux cas se présentent :

1° Un traitement a été effectué depuis le 14 septembre contre la tordeuse orientale. Un seul traitement est alors nécessaire 20 jours environ après la dernière application.

2° Aucun traitement n'a été appliqué contre la tordeuse depuis le 14 septembre ; deux traitements devront être appliqués : le premier **dès réception** de ce *Bulletin*, le deuxième vers le **10 octobre.**

On utilisera une formule à base de **D.D.T.**

TAVELURE SUR POMMIER :

Des attaques tardives très importantes sont encore constatées à la suite des pluies d'août et de la mi-septembre.

Afin d'éviter la propagation de la maladie et d'assurer la bonne conservation en fruitier des fruits à récolter prochainement, on devra appliquer **avant la fin du mois** un **traitement spécial**, à l'aide d'un fongicide organique de synthèse (zinèbe ou captane) ou sur les variétés qui le supportent, à l'aide d'un produit cuprique à la dose maximum de 125 gr./hl. de cuivre-métal.

TERMINOLOGIE

Nous signalons à nos abonnés que l'appellation de **zeidane**, de plus en plus répandu dans les ouvrages traitant de la défense des végétaux, désigne en fait le **D.D.T.**

ABONNEMENTS

Le succès de la revue *Phytoma* auprès des abonnés, l'essor pris de ce fait par cette publication et les frais qui en découlent nous contraignent de participer plus largement à son financement et de ce fait d'augmenter le tarif des abonnements couplés *Bulletin technique* + *Phytoma*. Cependant, alors que l'abonnement individuel à la revue seule reste fixé à 900 francs par an, le tarif de l'abonnement couplé ne dépassera pas cette somme et s'établira à partir du 1er octobre 1954 (abonnements valables jusqu'au 31 décembre 1955) à 800 francs par an.

Les abonnements souscrits avant le 1er octobre 1954 resteront au prix de 500 francs.

P151

CLIMATOLOGIE

L'ETE 1954

L'été, constitué par l'ensemble des trois mois de juin, juillet et août, a paru en 1954 particulièrement maussade après une série d'étés chauds et ensoleillés.

La moyenne de température de ces trois mois a été à Lyon de 19°07 soit 0°66 de moins que la moyenne des étés de 1922 à 1953 (19°73). Cependant, dans cette série de 32 années, on trouve encore 11 étés plus froids que l'été 1954 ; ce sont ceux des années : 1922, 1924, 1926, 1927, 1929, 1931, 1936, 1938, 1939, 1940 et 1948 dont les moyennes varient de 18°93 (1931) à 18°34 (1948).

Si l'on considère seulement la moyenne des deux mois de juillet et août, dont les caractères frappent plus la mémoire que ceux de juin et que l'on peut de ce fait considérer comme plus représentative de l'été que la moyenne de l'ensemble des trois mois, on trouve encore 10 étés sur 32 plus froids que celui de 1954.

La température moyenne de juillet et août à Lyon a été en 1954 de 19°15, soit 1°3 de moins qu'au cours des 32 années précédentes (20°44 en moyenne). Le déficit a atteint certaines années 2°1 (1922).

Si les basses températures de l'été 1954 sont loin d'être exceptionnelles, le caractère de forte pluviosité apparaît un peu plus net, mais uniquement du fait du mois d'août. On doit toutefois remarquer que la fréquence de ces pluies a été exactement normale par rapport à la moyenne des 32 années considérées. Alors que les pluies de juin et juillet 1954 avaient été déficitaires dans la proportion de 50 %, il est tombé en août plus de 2 fois et demi la quantité normale (207 mm. 8 à Vénissieux). Les 272 mm. 2 de pluie recueillis au cours de l'été 1954 (à Vénissieux) ont été depuis 1922 dépassés 9 fois avec (à Lyon-Bron) :

274 mm. 8 en 1946
287 mm. 7 en 1922
298 mm. 6 en 1931
301 mm. 0 en 1929
305 mm. 2 en 1941
317 mm. 0 en 1938
324 mm. 2 en 1930
347 mm. 1 en 1951
et 397 mm. 9 en 1927

La normale étant pour ces trois mois de 219 mm., les excédents varient de 24,3 % pour 1954 à 81,5 % pour 1927.

COURRIER DES ABONNES

D'un abonné de l'Ardèche, en date du 30 août 1954 :

« *Je rentre chaque année, dans un fruitier bien aménagé au rez-de-chaussée, donnant au nord et pas exagérément humide, des pommes Calville Blanche et Reinette du Canada splendides (de 3 à 400 gr.) et absolument exemptes de taches de tavelure, tant qu'elles restent sur les arbres qui sont convenablement traités. Quelques jours plus tard, elles se couvrent de taches noires ou brunes que je suppose être de tavelure, dépréciant les fruits.*

« *L'an passé il me semble avoir arrêté les attaques en brûlant du soufre. Je désirerais connaître le moyen d'éviter le retour de ces attaques dues sans doute aux germes introduits de l'extérieur. Ce qui est en effet étonnant est que les fruits,* **tant qu'ils n'ont pas été cueillis** *et qu'ils sont soumis aux conditions du plein air (humidité, etc...), défavorables à cette époque de l'année, ne sont pas atteints... Il est vrai que j'ai l'habitude de les nettoyer avec des chiffons secs ou humides enlevant ainsi le fongicide qui les recouvre.*

« *D'autre part, j'ai beaucoup de peine à lutter contre le Tigre du poirier. Que faut-il employer ? Peut-être les poudrages sont-ils plus efficaces que les bouillies qui atteignent difficilement la face inférieure des feuilles.* »

Réponse : Le procédé qui consiste à essuyer les fruits avant de les rentrer au fruitier présente un double danger :

— Il diminue la résistance aux attaques ultérieures par la suppression de la couche de fongicide qu'il portait ;

— Il répand une grande quantité de germes de la tavelure depuis les moindres taches vers les surfaces saines.

Il est au contraire recommandé (voir plus haut) d'appliquer un traitement spécial peu avant la récolte et de rentrer les fruits tels quels, malgré l'inconvénient que peuvent présenter des taches de produits sur des fruits à commercialiser.

Des essais limités de trempage de caisses entières de fruits ont été tentés l'an dernier avec divers produits, sur poires. Il est encore trop tôt pour tirer des conseils valables des résultats obtenus, mais il semble que les meilleurs résultats sont à attendre des solutions à base de captane ou de T.M.T.D. (dérivés sulfonés du tétraméthyl thiurame) additionnés de mouillants à forte dose. On doit d'ailleurs préciser que certains fongicides très employés, notamment cuivre et zinèbe, n'ont pas été mis en comparaison et que, de toutes façons, cette technique ne peut être conseillée encore qu'à titre expérimental.

Enfin, nous vous rappelons que les produits utilisés contre les pucerons, notamment parathions et nicotine, sont également efficaces contre le tigre du poirier.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD

130.417 - Imp. Réunies de Lyon - 9-54
Dépôt légal n° 1240 —— 2-54